

**Réponse du Conseil administratif à la pétition du 3 juin 2015:
«Des fêtes de Genève pour tous».**

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-338 du 3 juin 2015 au Conseil administratif le 25 janvier 2016.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A la lecture de la pétition P-338 intitulée «Des fêtes de Genève pour tous», il appert que les pétitionnaires s'opposent à l'initiative «Pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales», qui visait à raccourcir drastiquement la durée des Fêtes de Genève à une semaine, et demandent, en substance, que les Fêtes de Genève durent un mois et intègrent au minimum trois scènes musicales dédiées principalement aux artistes et groupes locaux.

Cela étant, l'initiative à laquelle s'opposent les pétitionnaires a été soumise en votation populaire le 4 mars 2018, parallèlement au contre-projet présenté par le Conseil municipal qui fixe la durée de la manifestation à onze jours. C'est, d'ailleurs, ce dernier texte qui a été accepté par le peuple souverain.

Dès lors que le peuple a tranché la question, la pétition intitulée «Des fêtes de Genève pour tous» n'a plus de raison d'être.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Guillaume Barazzone